

FOIRE AUX QUESTIONS

REGLEMENT

× Dans l'article 12 du règlement, il est prévu la possibilité qu'une équipe manœuvre à 9 JSP pour cause de maladie ou blessure avérée du 10^{ème} JSP. Dans ce cas-là, comment se passe le tirage au sort ?

☞ La procédure est la suivante si seulement 9 JSP peuvent manœuvrer :

- prévoir un 1^{er} tirage au sort pour que chaque JSP connaisse son rôle dans les manœuvres. Au cours de ce tirage, le JSP qui tire au sort l'épreuve du questionnaire, retire immédiatement un bulletin qui déterminera également son poste en manœuvre.
- si toutefois l'épreuve du questionnaire n'est pas tirée au sort lors de ce 1^{er} tirage, prévoir un 2^{ème} tirage au sort pour les 9 JSP afin de déterminer le jeune qui fera à la fois le questionnaire et à la fois la manœuvre. (9 bulletins dont 8 blancs et 1 "questionnaire")

INCENDIE

× Une fois l'ordre d'établissement de la 2^{ème} lance donné au BAT n°2 par le chef de détachement, à quel endroit se place ce dernier ?

☞ Il n'y a pas d'emplacement spécifique pour le chef de détachement après qu'il ait donné son ordre au BAT n°2.

× Est-ce que l'équipier BAL peut tirer le dévidoir droit en direction du PI, s'arrêter sur ordre de son chef BAL devant le PI sans dévier de sa trajectoire pour faire une réserve, obligeant le chef BAL à dérouler le tuyau de 70mm à la main ?

☞ Oui, c'est possible.

× Dans le règlement Incendie, il est prévu que "Pour toute la durée de la manœuvre, les ordres soient annoncés clairement et distinctement mais sans hurler". Comment faire si le jury estime que les JSP hurlent pour annoncer les ordres ?

☞ A chaque fois qu'un ordre doit être donné, un item correspondant est prévu dans la fiche de bonification stipulant que "l'ordre est donné correctement" par le JSP. Si les jurys estiment que le JSP *hurle* pour donner son ordre, on peut estimer que l'action n'est pas correcte et que l'item n'est pas validé.

× Doit-on prendre en considération un dévidoir roulé à l'envers ?

☞ Un dévidoir roulé à l'envers sera plus pénalisant pour réaliser la manœuvre qu'un dévidoir roulé correctement. De plus, s'il est roulé à l'envers, le dévidoir ne correspondra pas à la photo de l'aire de départ prévu dans le règlement. L'item n°4 de la fiche de bonification n'est pas validé.

× Les JSP peuvent-ils se retrouver entre les points d'attaque et les cibles lors de la réalisation des établissements ?

☞ Il se peut que les JSP puissent être placés légèrement en avant des points d'attaque lors de la réalisation des établissements, entre les points d'attaque et les cibles.

× Quels JSP effectuent les réserves sur les établissements des deux lances ?

☞ Le Chef BAT (1 et 2) réalise la réserve de son tuyau. L'équipier BAT (1 et 2) réalise toutes les autres réserves.

SECOURISME

× Dans le Référentiel National PSE1 - fiche technique 7.2 - §3.2, il est précisé en NB : "en cas de difficultés pour le secouriste (victime obèse ou force insuffisante du secouriste), il peut faciliter le retournement en tirant sur le genou fléchi de la victime du côté opposé au retournement comme dans la PLS à un secouriste, l'autre main tirant sur l'épaule".

Est-ce possible d'utiliser cette technique lors de la manœuvre de secourisme ?

✍ En cas de réelle difficulté pour un jeune de retourner le moniteur de secourisme, la possibilité laissée par le Référentiel National PSE1 de faciliter le retournement en tirant sur le genou fléchi de la victime peut être accordée. L'utilisation de cette technique doit restée exceptionnelle et justifiée.

× Dans le Référentiel National PSE1 - fiche technique 7.7 - §3.1, il est précisé à l'étape 7 que "le premier secouriste glisse, si nécessaire, sous l'arrière de la tête de la victime un maintien de la tête en position neutre à 2 mains, dans l'attente de la mise en place d'un collier cervical".

Est-ce prévu dans la manœuvre du thème n°1 ?

✍ Non, cette étape non obligatoire n'est pas à réaliser par les JSP.

× Dans le thème n°1, la Libération des Voies Aériennes se fait par élévation du menton, réalisée par l'équipier n°1.

Comment l'équipier n°2 place-t-il ses mains pour faire le contrôle de la respiration ?

✍ Pour la prise en compte de la victime dans le thème n°1, il convient d'appliquer la chronologie détaillée dans le paragraphe 6.3 de la partie 7 du Référentiel National PSE1, à savoir "Conduite à tenir à 2 secouristes, avec du matériel, en présence d'un blessé inconscient". Dans ce cadre-là, le RN PSE1 est précis et prévoit que l'équipier placé à la tête assure le maintien de la tête et élève le menton, pendant qu'un autre équipier apprécie la respiration avec les mains sur le front et le menton, sans bascule de la tête en arrière. (Fig 7.9)

× Est-ce qu'un bilan secouriste transmis sans demande de renfort peut-être validé ?

✍ Oui. Pour garder l'esprit de la bonification de points et non de la pénalisation, dès lors que le JSP est en contact avec un opérateur téléphonique, l'action de transmettre le bilan secouriste est réalisée et l'item est validé.

× Dans le thème n°1, comment l'équipier n°2 réalise-t-il le contrôle de la respiration dans la surveillance ?

✍ Conformément à l'étape 7 de la conduite à tenir à un secouriste face à une victime inconsciente qui respire, la surveillance de la victime se fera en "regardant le ventre et la poitrine de la victime se soulever, écouter d'éventuels sons provoqués par la respiration ou essayer, avec le plat de la main du JSP, de sentir le soulèvement du thorax". Le Référentiel National ne précise pas de durée pour cette surveillance.

× Si un JSP ne desserre pas ou de dégrafe pas tout ce qui peut gêner la respiration, comment est jugée la Libération des Voies Aériennes ?

✍ Pour valider les actions relatives à la Libération des Voies Aériennes, les deux techniques suivantes doivent être réalisées :
- Le dégrafage de tout ce qui peut gêner la respiration,
- L'élévation du menton ou bascule de la tête en arrière.

Si une des deux techniques n'est pas réalisée, l'action ne peut pas être validée.

× Est-ce qu'une prise de pouls carotidien très rapide peut être considérée comme effectuée ?

✍ Le Référentiel National ne prévoit qu'une durée maximale pour la prise du pouls carotidien. Aucune durée minimale n'est mentionnée. On ne peut donc pas pénaliser une prise de pouls très rapide, d'autant plus que le Référentiel National précise que "si le secouriste n'est pas expérimenté ou a le moindre doute sur la présence ou l'absence du pouls carotidien, **il ne doit en aucun cas perdre de temps pour débiter les compressions thoraciques si la victime est inconsciente et ne respire pas**".

× Sur le thème n°1, une phrase paraît ambiguë sur la fiche de cadrage (fiche 3.3) - 4ème paragraphe, à savoir "*le dégrafage de tout ce qui peut gêner la respiration est réalisé avant toute manipulation*". On peut penser que l'on doit dégrafer avant le retrait du casque, alors que les fiches de chronologie situent cette opération après le retrait du casque.

✍ Il a lieu de respecter l'ordre des étapes édicté dans le tableau "Chronologie et rôle de chacun". Le retrait du casque est bien prévu avant la LVA.

La phrase du cadrage a été rédigée comme cela pour préciser que la 1^{ère} phase de la libération des voies aériennes (desserrer ou dégrafer rapidement tout ce qui peut gêner la respiration) doit être obligatoirement réalisée avant :

- soit la bascule de la tête en arrière avec élévation du menton
- soit l'élévation du menton sans bascule de la tête en arrière.

La rédaction du Référentiel National PSE1 pouvait laisser sous-entendre le contraire (Fiche technique 7.1).